

Propreté et déchets

Verre l'infini et au-delà !

Coup de projecteur sur les emballages en verre,

21 novembre 2022

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Chaque année, en France, ce sont plus de 2,5 millions de tonnes de déchets en verre qui sont jetées. Ils représentent près de 50% des emballages ménagers. Modèle parfait d'économie circulaire, le verre est recyclable à l'infini ; les anciens contenants, une fois triés et recyclés, permettent d'en créer de nouveaux.

Le verre se jettent dans les bornes d'apport volontaire

Les emballages en verre se jettent dans une des 330 bornes présentes sur le territoire Seine-Eure. Chaque commune est, à minima, équipée de l'une d'entre elle. Pour rappel est interdit de le jeter dans le bac de tri, au risque de blesser les agents travaillant dans les centres de tri.

Les bornes d'apport volontaire sont accessibles 7 jours sur 7. Par respect pour les riverains, il est recommandé de déposer le verre entre 8h et 20h du lundi au samedi et de 10h à 12h le dimanche.

Tous les verres ne se recyclent pas

Le verre peut être refondu à l'infini pour fabriquer de nouveaux objets. Cependant pour garder sa qualité, tous les verres ne se recyclent pas. La vaisselle (verre, faïence, porcelaine...) et les vitres doivent être jetés en déchèterie. La composition et la température de fusion de ces éléments sont différentes, ce qui rend impossible leur intégration au calcin (verre broyé) utilisé dans les fours verriers.

Les consignes de tri, [le mémo tri](#), les horaires des déchèteries et de nombreuses autres informations sur le tri et la réduction des déchets sont [disponibles sur le site internet de l'Agglo](#).

Le tri du verre peut aussi aider l'Adapei 27

Depuis 2 ans déjà, l'Agglo a lancé l'opération tri solidaire. Chaque tonne de verre collectée sur le territoire, équivaut à 1 € reversé à une association. [L'Adapei 27](#), association de parents qui accompagne au quotidien des personnes en situation de handicap cognitif ou psychique, bénéficiera de l'aide financière de l'Agglo pour l'année 2022.

Le saviez-vous ?

- 100 % des emballages en verre collectés sur le territoire Seine-Eure sont recyclés à Reims, afin de fabriquer des bouteilles de champagne
- 1 tonne d'emballages en verre recyclée = environ 2 200 tonnes de bouteilles de 75 cl
- Le recyclage du verre permet d'éviter l'enfouissement de 2 millions de tonnes de déchets par an
- Le verre est recyclable à l'infini, et chaque emballage en verre contient au moins 60 % de verre recyclé

- 6 français sur 10 trient les emballages en verre de manière systématique, alors que la filière de recyclage existe depuis 1970,
- Le taux de recyclage progresse en France : le verre pouvait être recyclé à 59 % en 2000, et maintenant, il est recyclé à 88 %. Les centres de recyclage se sont modernisés et ont évolué pour permettre cette progression

*Source : [CITEO](#)



*Direction les **bornes d'apport volontaire** pour les **papers dits d'impression** (tickets de caisse, feuilles, cahiers, magazines, journaux, enveloppes, blocs-notes, livres...): offrons-leur jusqu'à 5 vies!



*Direction le **bac jaune** pour **TOUS** les emballages en plastique (bouteilles, flacons, pots, boîtes, barquettes, sachets, films, tubes...)



*Direction le **bac jaune** pour **TOUS** les emballages en métal et alu (conserves, aérosols, barquettes, capsules, sachets, tubes, opercules, boulettes...): ils se recyclent à l'infini!



*Direction le **bac jaune** pour les papiers d'emballage (papier, kraft) et les **pochettes-cadeaux**.



À PROPOS DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION SEINE-EURE

L'Agglomération Seine-Eure est située à 30 minutes de Rouen, 1h de Paris et 1h de la mer. Elle compte 60 communes, avec près de 103 285 habitants. Premier pôle économique du Département de l'Eure, avec un environnement industriel fort de multiples expertises comptant plus de 1 500 entreprises. Ce territoire à Haute Qualité de Vie en Normandie dispose de nombreuses infrastructures : 3 gares SNCF, autoroutes A 13 et A 154, un parc des loisirs, les centres aquatiques intercommunaux Caséo et Aquaval, et la patinoire intercommunale Glacéo.

CONTACT PRESSE - Direction de la valorisation du territoire et de la communication

Giovanna Berdeaux - Chargée des relations presse et médias
02 76 46 03 54 / 06 72 61 30 06 - giovanna.berdeaux@seine-eure.com



aggllo-seine-eure.fr



@aggllo.seine.eure



@AggloSeineEure



@territoireseineure